

FAITS ET ŒUVRES**QUAND ON A DES IDEES LARGES**

Le 20 mars dernier, l'organe officiel des Chevaliers de Colomb publiait ce qui suit :

Pour se rendre à l'invitation des loges maçonniques de leur ville, soixante-quinze Chevaliers de Colomb, de Saratoga, N.-Y. ont visité, à l'occasion du premier de l'an, le nouveau temple maçonnique érigé par ceiles-là et, en même temps que d'autres sociétés fraternelles, ils en ont fait l'entière inspection.

Les maçons ont été enchantés de la visite des catholiques.

Quant à ces derniers, ils sont bien convaincus que leur démarche amènera, entre les deux Ordres, une plus grande réciprocité de bons sentiments et une entente meilleure.

Je suis bien surpris de la tournure d'esprit que ce fait et cette appréciation permettent de constater et je la désapprouve entièrement, écrit à la *Fortnighthy Review* un vieux chevalier de Colomb dont le sens catholique s'est révolté, à la lecture de cet entrefilet. J'ai, pour les messieurs qui sont membres de la franc-maçonnerie des sentiments très doux et charitables mais, comme catholique, je n'ai et ne puis avoir, pour leur Ordre, que des paroles de condamnation.

Cet incident, continue-t-il, ne peut, comme, du reste, certains autres, récemment arrivés, que faire de la peine à ceux qui veulent du bien à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Il n'y a pas longtemps un des officiers supérieurs de cette dernière société me disait que l'Eglise n'a pas de raison plausible pour condamner les francs-maçons de ce pays et pour défendre aux catholiques de les fréquenter. C'est, me déclarait-il, une défense qui ne devrait pas exister et je crois qu'on est en passe de la laisser tomber.

Et le chevalier scrupuleux de conclure : j'ose espérer que les autorités de l'Ordre feront la grimace sur ces propos répréhensibles.

Nous sommes tout à fait de l'avis de ce brave chevalier.

Réserve faite de la bonne foi et, peut-être aussi, de l'ignorance des chevaliers de Saratoga, il faut bien convenir qu'il n'est permis à aucun catholique de mettre au même niveau, dans son appréciation, la franc-maçonnerie et les organisations catholiques.

C'est non seulement une question de décence et de fierté religieuse; mais c'est aussi une question de discipline ecclésiastique: l'Eglise ayant condamné sans réserve la franc-maçonnerie, où qu'elle existe et quelque aimable qu'elle se montre.

AUBERT DU LAC.